MÉDIATHÈQUE

Arrêté du 8 décembre 2022 établissant le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques

Air Extérieur

Mots clés

politique publique pollution

Cet arrêté définit et approuve le Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) pour la période 2022-2025.

Accéder à la ressource

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046745030

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Textes réglementaires

Format :
Autre

Année :
2022

Editeur :
Légifrance